

à l'adoption d'un nouveau système de détermination des moyennes, par lequel ces moyennes sont calculées en tenant compte de la proportion des terres occupées, dans chaque province, telle qu'elle est révélée par les recensements de 1911 et 1916. Ce nouveau procédé donne un moyenne plus exacte que celle que l'on obtenait auparavant.

7.—Valeur moyenne, par acre, des terres en exploitation du Canada, selon l'estimation des correspondants agricoles en 1908-10 et de 1914 à 1920.

Provinces.	1908.	1909.	1910.	1914.	1915.	1916.	1917.	1918.	1919.	1920.
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Canada.....	31	32	33	37	35	36	38	41	46	48
Ile du Prince-Edouard	34	32	31	39	38	39	44	44	51	49
Nouvelle-Ecosse.....	25	31	25	28	28	34	34	36	41	43
New Brunswick.....	21	24	19	26	22	29	29	35	32	35
Québec.....	42	43	43	47	51	52	53	57	72	70
Ontario.....	47	50	48	54	52	53	55	57	66	70
Manitoba.....	27	29	29	32	30	32	31	32	35	39
Saskatchewan.....	20	22	22	24	24	23	26	29	32	32
Alberta.....	18	20	24	21	23	22	27	28	29	32
Colombie Britanniq..	76	73	74	150	125	119	149	149	174	175

Salaires moyens de la main-d'œuvre agricole.—On constate une nouvelle hausse dans les salaires et gages payés, en 1920, aux domestiques et ouvriers de ferme, les moyennes de l'année 1920 étant les plus élevées qui aient été atteintes jusqu'ici. Pour l'ensemble du Canada, les salaires mensuels des ouvriers agricoles durant les mois d'été, se sont élevés à \$86 pour les hommes et \$47 pour les femmes, pension comprise, laquelle représente en moyenne \$26 par mois pour les hommes et \$20 par mois pour les femmes. En 1919, les salaires masculins pendant les mois d'été avaient été de \$78, y compris \$24 de pension et les salaires féminins de \$43, y compris \$19 de pension. Les serviteurs engagés à l'année ont reçu en moyenne, savoir: les hommes \$821 et les femmes \$492, au lieu de \$764 et \$465 respectivement, en 1919. Par province, la moyenne des salaires mensuels pour les deux sexes, pension comprise, durant la saison d'été, s'établit ainsi qu'il suit pour l'année 1920, les chiffres de l'année 1919 étant placés entre parenthèses, pour faciliter la comparaison: Ile du Prince-Edouard \$60 et \$32 (\$51 et 28); Nouvelle-Ecosse \$73 et \$38 (\$69 et \$34); Nouveau-Brunswick \$79 et \$35 (\$79 et \$35); Québec \$86 et \$40 (\$76 et \$37); Ontario \$75 et \$44 (\$70 et \$40); Manitoba \$98 et \$58 (\$89 et \$52); Saskatchewan \$102 et \$60 (\$94 et \$55); Alberta \$107 et \$62 (\$95 et \$58); Colombie Britannique \$95 et \$63 (\$96 et \$64).

Le tableau 8 nous donne le chiffre total des gages et de la pension en 1920, comparativement aux années précédentes, et le tableau 9 est consacré exclusivement à la valeur de la pension annuelle en 1920.

En général le coût de la pension, par mois, dans les mois d'été est plus élevé que la valeur mensuelle de la pension à l'année, cette différence variant, selon les provinces, de \$11 à \$45 par année pour les hommes et de \$8 à \$41 par an pour les femmes.